

Déploiement de Composteurs

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales doivent proposer des solutions de tri à la source des biodéchets à leurs usagers. Les solutions sont multiples et peuvent être différentes suivant les collectivités et le type d'habitat desservi.

Dans l'agglomération de l'albigeois, nous favorisons en priorité la pratique du compostage sous toutes ses formes.

Pour les particuliers, l'agglomération propose depuis de nombreuses années des composteurs à prix réduit pour les usagers en maisons individuelles et disposant d'un jardin.

Un tiers de votre poubelle est composée de déchets alimentaires (les fameux biodéchets).

Vous avez un jardin ? Équipez-vous d'un composteur individuel ! Il vous permettra de réduire le volume de vos déchets tout en fabriquant un engrais naturel.

L'Agglomération propose des composteurs à prix réduit accompagnés d'une formation aux habitants des 16 communes du territoire.

Bois ou plastique, modèle standard ou grand, chaque composteur est accompagné d'un seau de cuisine vous permettant de transporter facilement vos épluchures et restes alimentaires.

Durant l'été les créneaux sont proposés pour un retrait des composteurs au centre de collecte Route de Saliès, 81990 Puygouzon au date ci dessous :

Mardi 30 juin à 10h
Mercredi 8 juillet à 16h
Vendredi 17 juillet à 14h30
Lundi 27 juillet à 10h
Mercredi 26 août à 16h
Samedi 5 septembre à 10h et 11h
Vendredi 11 septembre à 14h30
Mercredi 23 septembre à 16h

Pour plus d'informations et pour commander votre composteur (obligatoire), rendez-vous vite sur:

www.grand-albigeois.fr/composteur

ou contactez la direction prévention, valorisation des déchets et propreté au 05 63 76 06 07.



Le Compostage collectif est aussi possible

Le compostage partagé – ou compostage collectif – est une solution permettant aux habitants de composter ensemble, sur un espace commun.

L'Agglomération aide tout les projets d'habitants volontaires ou de professionnels souhaitant composter en groupe et une fois les formalités effectuées, l'agglomération fournit gratuitement les composteurs, contacter au 05 63 76 06 07 pour échanger sur la possibilité d'installation d'un site de compostage.

L'Agglomération s'engage à accompagner durant la première année de fonctionnement jusqu'à l'autonomie du site. Les équipes de l'agglomération peuvent intervenir dans toutes les étapes : diagnostic sur site, fourniture des composteurs, formations des utilisateurs, accompagnement technique...

RAPPELS :

Qu'est-ce que le compostage?

Le compostage est un processus naturel de transformation des déchets organiques (coquilles d'œufs, épluchures, fruits et légumes, marc de café avec filtre, thé...) en compost par l'apport d'air et l'action des micro-organismes du sol (bactérie, champignons, vers de terre etc.). Le compost est un amendement organique riche qui peut être utilisé au jardin ou dans les plantations.

Pourquoi composter?

Il est intéressant de faire du compostage pour des raisons écologiques et économiques :

- réduire le volume des ordures ménagères de **97 kg** par personne et par an en moyenne ;
- limiter les émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte de déchets et à leur enfouissement ;
- fabriquer un engrais naturel et gratuit ;
- faire bénéficier aux plantes et au sol d'un fertilisant et amendement structurant ;
- apprendre et reproduire le cycle de la nature.

Laurent BATIGNE

Attaché de presse

Tél : 06 80 57 52 89

laurent.batigne@grand-albigeois.fr

www.grand-albigeois.fr